

Le Maire de BREUILLET,

Vu la délibération 2020 I 31 du Conseil municipal en date du 30 juin 2020, accordant la délégation permanente du Conseil municipal à Mme Le Maire pour la durée de son mandat en vertu des articles L.2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'offre de la société SOLEUS en date du 17 octobre 2024 relative aux contrôles des matériels sportifs de la commune,

Considérant que cette offre est la mieux disante et correspond aux besoins de la collectivité,

DECIDE

Article 1 : De signer un contrat enregistré sous le numéro DLD2410171514 relatif aux contrôles des matériels sportifs de la commune avec la société SOLEUS,

Article 2 : Dit que les prestations concernent :

Pour la première et troisième année : Test de charge des buts de basket-ball, de handball, de football ; contrôle des ancrages de gymnastique avec un extractomètre ; contrôle visuel d'équipement de gymnastique ; Skate Park ; Pumptrack ; atelier d'une aire de fitness - parcours de santé ; forfait intervention pour le City Stade ;

Pour la deuxième et quatrième année : Contrôle visuel de buts sportifs, d'équipements sportifs, du Skate Park, Pumptrack ; Atelier d'une aire de fitness et du parcours de santé.

Article 3 : Dit que le contrat est établi pour une période de 1 an renouvelable par reconduction tacite. La durée maximale est limitée à 4 ans selon les tarifs du contrat.

Article 4 : Dit que les montants des prestations s'élèvent à **849,60 € TTC (huit cent quarante-neuf euros et soixante centimes toutes taxes comprises)** pour la 1^{ère} et 3^{ème} année et à **734,40 € TTC (Sept cent trente-quatre euros et quarante centimes toutes taxes comprises)** pour la 2^{ème} et 4^{ème} année.

Article 5 : Ampliation de la présente décision sera adressée à :

La Sous-préfecture de Palaiseau
Le Responsable des Finances Publiques de Dourdan
La société SOLEUS.

FAIT A BREUILLET LE DIX SEPT DECEMBRE DEUX MILLE VINGT QUATRE.


Veronique MAYEUR,
Maire de Breuillet

Mis en ligne le 23/12/2024 à 15h14

REÇU EN PREFECTURE

le 23/12/2024

Application agréée E-legalite.com